

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## L'OPAC 65 et les associations de locataires militent pour une cause commune :

### Un logement pour tous avec des loyers supportables

**FEVRIER 2007**

Conduite par Maryse BEYRIE, Présidente, une délégation du conseil d'administration de l'OPAC 65 a été reçue par M. le Préfet. Elle a exprimé son inquiétude sur le désengagement de l'Etat quant à son soutien au logement social.

Cette délégation a aussi insisté sur la paupérisation grandissante des familles des Hautes-Pyrénées qui occupent le parc de l'OPAC. Malgré la présence d'autres organismes percevant les mêmes aides sur le département, c'est sur l'OPAC que se concentre le plus grand nombre de familles en grande difficulté.

Les retards de paiement de l'Etat pèsent de plus en plus lourdement sur la gestion de l'organisme. Au-delà de cette situation, c'est bien la diminution des subventions pour les constructions et l'entretien des logements et résidences qui, conjuguée à l'augmentation importante des coûts de construction, obligent l'OPAC 65 à faire évoluer les loyers de la façon la plus maîtrisée possible (augmentation en 2006 inférieure à l'IRL - Indice de Référence des Loyers ).

L'Association de Défense des Locataires (ADL) a appuyé cette démarche au travers d'une pétition signée par 1500 locataires sur l'ensemble du département.

En effet, il devient de plus en plus difficile pour les familles de porter le poids des dépenses de logements : loyer et charges comprises.

Partageant cette préoccupation et afin de prendre en compte les situations des plus fragiles, la présidente et les membres du conseil d'administration de l'OPAC 65 ont souhaité que pour toute évolution de loyer, soit pratiquée une simulation pour chaque type de famille intégrant la couverture

$$\frac{\text{ressources}}{\text{loyers + charges} - \text{APL}} \text{ APL afin de ne pas trop faire varier le taux d'effort: } \text{taux d'effort} =$$

L'OPAC 65, par plusieurs actions menées au niveau local et national, milite pour obtenir une revalorisation des APL qui devra tenir compte des charges dont le prix de l'énergie qui ne cesse d'augmenter.

Il faut sans relâche améliorer la qualité du service et des prestations apportées aux locataires, c'est une des missions prioritaires de l'OPAC 65 qui doit être accompagnée de moyens.

Le conseil d'administration et le personnel de l'OPAC 65 s'associent aux associations de locataires qui se battent jour après jour pour permettre à chacun de trouver un toit et un environnement de vie agréable, avec des loyers supportables par tous.

Contact presse OPAC 65

Service Communication

Patricia Badets, Directrice de la Communication

Brigitte Delorme, Responsable de la Communication

Tel. 05 62 44 41 65

